

Compte rendu du Conseil de la SFR Santé du 14 octobre 2014 à 17h00

Présents : Céline Fassot (représente Daniel Henrion), Sandrine Giraud (représente Jean-Philippe Bouchara), Linda Grimaud, Céline Lépine, Isabelle Richard, Pierre Abraham, Jean Pierre Benoit, Guillaume Carpentier, Yves Delneste, Sébastien Faure, Emmanuel Garcion, François Hindré, Pierre Legras, Laurent Loufrani, Guillaume Mabillean (représente Daniel Chappard), Laurent Marsollier, Vincent Procaccio, Gilles Simard.

Excusés : Amina Moussa, Alexa Rouez, Jean-Philippe Bouchara, Paul Calès, Daniel Chappard, Daniel Henrion, Christian Pihet

Absents : Alexandra Ducancelle, Pierre Asfar, Franck Boury, Jean-Luc Courthaudon, Olivier Coqueret, Olivier Duval, Joël Eyer, Gilles Kauffenstein, Franck Letournel, Alain Mercat, Fabrice Prunier, Yves Roquelaure.

Ordre du jour abordé:

- I- Dernière ligne droite pour CPER 2015-2020
- II- Contrat quinquennal SFR

I- Dernière ligne droite pour CPER 2015-2020

Yves Delneste explique que la décision sera prise dans les jours qui vont suivre.

Il est rappelé que c'est un dossier commun Nantes/Angers (Translat) et que les retours de l'état sont assez dramatiques puisque l'enveloppe globale serait de l'ordre de 30% des besoins identifiés (enveloppe 2573 k€ au lieu des 9130 k€ demandés).

Le bureau de la SFR s'est réuni deux fois exceptionnellement pour trouver des solutions et hiérarchiser les demandes.

Les priorités retenues pour le site angevin sont le bâtiment IRIS 2 (SCAHU et labo) et le soutien aux projets d'excellence scientifique déjà soutenus (PREMMI). La priorisation pourrait également dépendre des choix nantais (qui subissent également une forte réduction - 5 millions au lieu de 17 millions) qui auraient priorisés le renforcement des animaleries et la jouvence des appareils sur plateforme.

Projet Vectoris et Microbe : Essai clinique, non conventionnel, ne rentre pas dans CPER.

Il est rappelé que ce sont les politiques qui décident au final des choix.

Isabelle Richard remercie Yves Delneste, Vincent Procaccio et Alexa Rouez. Elle précise qu'il faut réfléchir pour les demandes d'équipements, ne pas vivre au-dessus de nos moyens (maintenance, ressources humaines).

Laurent Marsollier demande comment on passe de 1 millions à 200 k€ dans opération 1 : Université pense que l'ICO doit financer son mobilier. Et comment argumenter « émergence », Yves Delneste répond que la plupart des projets tombent à l'eau donc on garde de côté une marge de manœuvre.

Yves Delneste nous explique que pour le projet Microbe il y a une discussion entre CHU et Université.

Vincent Procaccio annonce que le végétal n'a rien via le CPER et que leurs projets ne seront soutenus que par l'INRA.

CCRRDT jeudi 16 octobre pour discuter CPER.

Réunion lundi 20 octobre avec représentants Etat et Région sur priorisations.

II- Contrat quinquennal SFR

Vincent Procaccio annonce que lui et Yves Delneste ne se représenteront pas. Appel à candidature.

Ils aideront au montage du dossier

1ere échéance - mi-nov.

2^{ème} échéance : mi-mars projet rédigé avec nom(s) porteur(s).

La séance s'achève à 18h10

Le prochain conseil se déroulera le 18/11/2014

Vincent Procaccio, Directeur SFR ICAT

Yves Delneste, Directeur Adjoint SFR ICAT